Place de l' AENES dans l'enseignement supérieur : ouverture des discussions

Après des demandes constamment réitérées, des discussions vont enfin s'ouvrir sur la place de l'AENES dans l'enseignement supérieur, les 11 et 31 mars.
Ce sera l'occasion, entre autres, de défendre à nouveau la promotion interne pour toutes et tous, de C en A+.
Or, ce sujet est particulièrement sensible dans l'enseignement supérieur au sein duquel l'AENES est en régression.
De ce point de vue, les emplois supérieurs de DGS représentent un débouché qui tend à échapper de plus en plus aux collègues de l'AENES.
Dernier exemple en date : un enseignant chercheur, précédemment vice- président de son université, vient d'être recruté comme DGS de son université.
Sans contester le bien fondé de ce recrutement, la personne concernée n'étant nullement en cause, il est évident que ce choix pose immédiatement la question de la possible réciprocité des recrutements : si tous les emplois administratifs supérieurs sont accessibles à des *non administratifs*, les emplois des *non administratifs* ne le sont pas pour les administratifs.
Au prétexte d'élargir le vivier de recrutement des DGS tel que le préconisait le rapport de l'IGESR il ne faudrait pas que le travail sur la place de l'AENES dans l'enseignement supérieur que nous allons entreprendre soit fragilisé par l'absence de politique volontariste de promotion interne jusqu'aux plus hauts emplois. A suivre !

Jean-Marc Boeuf